

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale ; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 521 portant dissolution du cercle des
sous-officiers du 57e bataillon d'infanterie de
Bordeaux (Gironde).**

Du 31 juillet 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 8 8 0 A

Références :

1. Décret 81-732 du 29 juillet 1981 (BOC, p. 3902 ; BOEM 135, 620-5* et 707), modifié ;
2. Décret 91-687 du 14 juillet 1991 (BOC, p. 2549 ; BOEM 510), modifié ;
3. Instruction 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11 avril 2001 (BOC, p. 2921 ; BOEM 135).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 135

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP2, 2007, texte 16.

Art. 1. Le cercle des sous-officiers du 57e bataillon d'infanterie de Bordeaux (Gironde) est dissous à compter du 31 juillet 2006.

Art. 2. Les avoirs en deniers et le matériel de cet organisme sont transférés au cercle mixte du 57e bataillon d'infanterie à Bordeaux.

Art. 3. Le général commandant de la région terre Sud-Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division, directeur central
du commissariat de l'armée de terre,*

Albert BONNENFANT.

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction logistique,
bureau réglementation.*

**CIRCULAIRE N° 20057/DEF/DCCAT/LOG/REG
modifiant la circulaire n° 3450/DEF/DCCAT/
LOG/REG du 29 juillet 2002 (BOC, 2003,
p. 6647 ; BOEM 540-0) relative à la gestion des
procédures d'élimination des matériels dans les
organismes du commissariat de l'armée de terre.**

Du 04 août 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 8 8 2 C

Précédent modificatif :

Circulaire n° 20004/DEF/DCCAT/LOG/REG
du 17 janvier 2006 (BOC, n°9, texte n° 3).

Pièce jointe :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 540-0

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP2, 2007, texte 17.

La circulaire n° 3450/DEF/DCCAT/LOG/REG du 29 juillet 2002 est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe IV par l'annexe IV ci-jointe.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire général de brigade, directeur adjoint,

Jean-Pierre DUPUY.